

24.09.2013 - 13:53 Uhr

Votations fédérales: L'ASTAG se prononce contre l'augmentation de la vignette

Bern (ots) -

L'ASTAG a décidé de dire non à l'augmentation du prix de la vignette. Du point de vue du comité central, non seulement les automobilistes seraient touchés par le renchérissement de 150%, mais surtout de nombreuses PME suisses avec leurs fourgonnettes et leurs remorques. En outre, les recettes supplémentaires n'apportent aucune valeur ajoutée effective, car la Confédération prend à sa charge les coûts corrélatifs des cantons pour les 400 kilomètres de routes cantonales existantes. Les allègements sur les bases cantonales ne seront redistribués, sans aucun doute possible, ni aux contribuables, ni aux usagers de la route. Au demeurant, l'industrie du transport considère que le transport routier remet plus qu'assez aux caisses fédérales avec environ 9.5 milliards de francs annuels. En outre et de par l'augmentation annoncée de la surtaxe sur les huiles minérales, l'heure de la prochaine «ronde guidée par la recherche de profits démesurés au détriment de la route» a déjà sonné.

Le 24 novembre prochain, le peuple et les conseils prendront position en ce qui concerne l'augmentation éhontée, car démesurée, du prix de la vignette. Ceci après qu'un comité indépendant des partis ait lancé un référendum contre le renchérissement de 150% de la vignette routière souhaité par le Conseil fédéral et le Parlement, afin de mettre fin à cette explosion des prix.

Le comité central de l'ASTAG s'est maintenant prononcé, sans ambages, contre cette «recherche de profits démesurés de l'État». Il soutient les associations de transport routier et le comité indépendant des partis de toutes les régions que compte le pays dans leur combat contre un renchérissement excessif du prix de la vignette de 40 à 100 francs.

Pour l'ASTAG, de nombreuses raisons plaident pour un non à l'augmentation de la redevance autoroutière:

- Les automobilistes, mais aussi les PME et l'industrie du transport avec les fourgonnettes ainsi que respectivement les remorques seraient une fois de plus mis à mal par cette «ronde guidée par la recherche de profits démesurés».
- Le transport routier remet déjà plus qu'assez à la trésorerie fédérale avec environ 9,5 milliards de francs annuels. Que seuls tout juste 30% soient utilisés pour les aménagements routiers selon le principe de causalité ne doit pas devenir le problème des automobilistes et de l'industrie du transport. Mais un fait demeure: 70% des fonds sont détournés de leur but initial!
- «Cette razzia opérée contre la route doit être stoppée une fois pour toute», comme le président central de l'ASTAG, Adrian Amstutz, le précise. C'est la raison pour laquelle l'ASTAG soutient aussi «l'initiative vache à lait» qui vise à mettre un terme raisonnable à ces razzias sur les portemonnaies.
- Malgré le surcoût financier, le renchérissement éhonté du prix de la vignette qui coûtera quelque 300 millions, n'apportera aucune contre-valeur correspondante au transport routier. Somme toute, ce seront les routes cantonales existantes qui seront affectées au réseau des routes nationales. En revanche, les aménagements urgents dans toutes les régions du pays seront remis aux calendes grecques. «Malgré une vignette plus onéreuse, les embouteillages quotidiens ne seront éliminés de quelle manière que ce soit, ni en temps utile», ajoute Adrian Amstutz.
- Les cantons ainsi allégés ne redistribueront certainement pas aux contribuables les économies réalisées. «En ce qui concerne ce modèle, il s'agit d'un emballage trompeur de plus», dicit Adrian Amstutz.
- En fin de compte, on craint dans l'industrie du transport que le renchérissement échelonné d'une vignette d'une durée de deux mois «à un tarif préférentiel pour les étrangers» ne contribue à une distorsion de la concurrence supplémentaire au détriment des PME suisses. «Alors que les Suissesses et les Suisses sont priés de passer sans relâche à la caisse, on a cherché une

réglementation spéciale pour l'étranger», s'emporte le président central de l'ASTAG, Adrian Amstutz.

Contact:

Informations supplémentaires:

Association suisse des transports routiers ASTAG

Michael Gehrken

031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100744338> abgerufen werden.